



Énorme pression sur les débits résiduels

Déclarations explosives lors d'une captivante table ronde au Salon «Passiun»

En fait, les prescriptions sur les débits résiduels auraient dû être appliquées depuis longtemps. Toutefois, ces directives sont soumises à une pression grandissante surtout par l'association suisse pour l'aménagement des eaux. Les positions divergentes des tenants de l'aménagement des eaux, de la pêche et de la nature se sont affrontées lors d'une table ronde qui a eu lieu au salon «Passiun» à Coire.

Lors de cette table ronde, le président de la Fédération Suisse de Pêche, Roberto Zanetti, a affiché son inquiétude. Durant les derniers mois, les attaques contre les débits résiduels ont augmenté de manière frappante. Il a cité l'étude de l'association suisse pour l'aménagement des eaux qui avance des chiffres pour le moins discutables, de la motion parlementaire du président de l'association pour l'aménagement des eaux, le Conseiller national Albert Rösli, et de l'initiative cantonale valaisanne. Dans ces interventions ainsi que d'autres, il s'agit toujours d'affaiblir les prescriptions concernant les débits résiduels. «Pourquoi devrait-on défaire une loi qui n'est pas encore mise en œuvre» a demandé Roberto Zanetti aux représentants de l'industrie hydraulique, et de poursuivre laconiquement: «Le lit d'un ruisseau ne peut pas être davantage que sec.» Zanetti fut épaulé par Anita Mazzetta, administratrice de la section grisonne du WWF. «L'énergie hydraulique est importante, mais la nature est encore plus importante.» 95 % de nos cours d'eau sont déjà exploités, et même surexploités. Ainsi, elle ne comprend pas la levée de boucliers de l'industrie hydraulique demandant un affaiblissement des prescriptions.

La transition énergétique: un boulet à traîner

L'industrie hydraulique ne pouvait pas laisser passer cette provocation sans

réagir. De prime abord, la réponse parut presque rassurante: «Nous sommes favorables à la protection des eaux, nous ne voulons pas y toucher» a affirmé l'administrateur Roger Pfamatter qui, en compagnie de Nadia Samedani, représentait l'association pour l'aménagement des eaux à la table ronde. Elle fut toutefois suivie d'un complément nettement moins rassurant: «Nous voulons seulement bénéficier d'une marge de manœuvre.» Les valeurs cibles pour la part de l'énergie hydraulique dans la stratégie énergétique 2050 furent avancées comme justification. «La stratégie énergétique ne pourra être mise en œuvre qu'à condition que la Loi sur la protection des eaux revoit sa copie.» Cela dit, l'industrie hydraulique s'est efforcée lors de la table ronde de mettre en avant une approche différenciée: on ne va pas s'attaquer à la Loi sur la protection des eaux, les tâches comme l'assainissement des débits résiduels doivent être effectuées, mais: «Nous analysons les secteurs où nous avons des déficits énergétiques et voulons ensuite bien entendu mettre en œuvre les dispositions optimales pour la nature mais provoquant un minimum de pertes pour ces valeurs.»

Gare à l'érosion sournoise

Marcel Michel de l'office de la chasse et de la pêche du canton des Grisons n'en a pas cru ses oreilles. «Un lent processus de dégradation de la biodiversité et des habitats piscicoles se déroule devant

nous, mais on regarde ailleurs, on ne voit et n'entend rien.» Mais détourner le regard a un prix très élevé: 60 % des poissons figurent déjà sur la liste rouge des espèces menacées. La législation donne des prescriptions minimales pour les débits résiduels et ces derniers doivent être fixés correctement et mis en œuvre tant pour les poissons que pour les milieux aquatiques. Un point c'est tout! «Les exigences des organismes vivants doivent être établies par les biologistes et les experts et non par les politiques et les exploitants des centrales hydroélectriques», s'est exclamé Marcel Michel.

La trêve politique vacille

Le président de la FSP Roberto Zanetti est resté préoccupé jusqu'à la fin de la table ronde – mais il s'est également déclaré prêt au dialogue. A l'issue des discussions de cette table ronde, il mise sur des expertises indépendantes et sur une actualisation des chiffres annoncée par l'Office fédéral de l'environnement. Ces derniers, contrairement à ceux de l'association pour l'aménagement des eaux, sont transparents et vérifiables. «L'attitude de l'industrie hydraulique, avec ses études non accessibles et ses interventions parlementaires, est incompréhensible et démolit la trêve politique.» Les poissons au fond de l'eau resteront à l'avenir bien silencieux, «mais hors de l'eau la fédération de pêche et les pêcheurs vont assurément bien faire du bruit.» *Bi.*



Le président de la FSP Roberto Zanetti avec la représentante du WWF Anita Mazzetta et la modératrice Sonja Hablützel.

Foto: PS

Un biologiste aux facettes surprenantes

Thomas Schläppi devient le nouveau spécialiste FSP de la protection des eaux

Depuis sa jeunesse, Thomas Schläppi est un pêcheur engagé. A l'âge de 33 ans il fait de son hobby sa profession en occupant le poste de spécialiste de la protection des eaux et de la pêche, nouvellement créé par la Fédération Suisse de Pêche FSP au sein du CSCP.

Comment êtes-vous venu à la pêche?

J'ai grandi dans le Seeland bernois et dès l'enfance j'ai été attiré par les milieux aquatiques. J'ai découvert la pêche par hasard: écolier de 6e année, je me suis lié d'amitié avec un pêcheur lors d'un camp scolaire, qui m'a finalement invité chez lui dans l'Emmental. C'est ainsi que moi, le Seelandais, j'ai capturé ma première truite dans l'Emme.

Allez-vous souvent au bord de l'eau?

Je suis un pêcheur «saisonnier». En hiver je vais environ tous les 15 jours à la pêche des corégones. Du printemps à l'automne je pêche en moyenne deux fois par semaine. Lorsque c'est moins souvent, après quelques jours je ressens comme un manque ... et je dois aller à la pêche.

Jusqu'à quel point votre préférence pour la pêche a-t-elle influencé votre choix professionnel?

Au gymnase je m'intéressais plus particulièrement à la biologie et la chimie, et c'était déjà clair pour moi que je voulais étudier la biologie. Afin de me retrouver souvent à l'extérieur et pouvoir étudier les animaux, j'ai choisi comme branches principales la biologie, l'évolution et la zoologie à l'Université de Berne. En programme de Master, je me suis passionné pour l'écologie aquatique et j'ai rédigé, avec l'appui d'Armin Peter, mon travail de Master sur la migration piscicole. Entre autres, j'ai étudié la migration piscicole dans les rampes en enrochements.

Les rampes en enrochements font disparaître les seuils, alors que c'est là qu'on trouve souvent les grands poissons. Comment évaluez-vous cette évolution?

Pour moi, les seuils sont l'incarnation des atteintes négatives aux cours d'eau. Il est clair que dans des rivières et ruisseaux dégradés et canalisés, les poissons se réfugient dans les secteurs profonds. Mais cela n'a plus rien d'une situation naturelle. Nous de-

vons tendre vers des cours d'eau naturels. Des rampes en enrochements en lieu et place de seuils constituent une première étape indispensable vers la renaturation.

Vous êtes membre depuis 5 ans du bureau directeur de la FSP. Comment caractérisez-vous la fédération?

Elle parvient bien à maintenir la cohésion de tous les intérêts dans notre petit pays avec ses quatre langues et ses nombreuses régions. Rassemblés nous pourrions obtenir davantage en faveur des poissons et des eaux qu'en restant isolés. A mon avis, la FSP a établi les bonnes priorités. Un bon exemple réside dans les projets «Les pêcheurs aménagent l'habitat» et «Les pêcheurs font école». Je me suis engagé dans ce dernier depuis des années et je vais le poursuivre également comme employé permanent de la FSP.

Après vos études vous avez travaillé au WWF et pris en charge le programme «Riverwatch». Pourquoi les avez-vous quittés?

La musique est ma deuxième grande passion. En 2014 j'ai joué cette carte à fond et j'ai fait une tournée de par le monde avec mon groupe «Death by Chocolate». Je suis resté à flot financièrement grâce à des jobs occasionnels et dernièrement comme porteur de colis pour la Poste. Même si pour nous la musique et le groupe sont aussi importants qu'auparavant, nous volons le prendre plus calmement. Et un emploi stable à la FSP entre aussi en ligne de compte. Comme il s'agit d'un poste à 60 %, il me reste suffisamment de temps pour la musique et la pêche. AA



Foto: ZVG

«Après quelques jours je ressens comme un manque ... et je dois aller à la pêche».

Thomas Schläppi

Thomas Schläppi commence le 1er mars au Centre Suisse de Compétences pour la Pêche comme spécialiste de la protection des eaux et de la pêche.

Agenda FSP

13 avril 2019

Conférence des présidents
Olten

15 juin 2019

Assemblée des délégués FSP
Soleure

31 août 2019

Journée Suisse de la Pêche

Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP
Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone 041 914 70 10
Fax 041 914 70 11

 www.sfv-fsp.ch